



La Lettre Normande...

"Tout le dynamisme d'une région pour des chevaux d'exception"

Lettre interne de la Fédération Normande du Selle Français, de l'Anglo-Arabe et des autres races de chevaux de sport
Numéro 6 – Avril 2008 – ISSN1954-1902

Sommaire

Edito	p 1
A noter dans vos agendas	p 1
AG ADECNO et FNSF	p 2
Site internet FNSF	p 2
Commerce.....	p 2
Le RESPE	p 2
Modifications 2008 du Studbook SF.....	p 2
Dates du NHS.....	p 3
Label des écuries de concours.....	p 3
Ayez le reflexes Equiressources	p 3
Transport	p 3
Rectificatif	p 3
Ces coups de pouce	p 4

Rédaction et diffusion : FNSF

Président : Jean Muris

Chargée de mission : Astrid Leray

FNSF- 23 rue Pasteur - 14 120 Mondeville

Tel : 02.31.78.21.69 - Fax : 02.31.27.10.11

Courriel : alalay@fnsf.fr - Site : www.fnsf.fr

Crédit photos : FNSF, CCBN, PSV

Conception et réalisation : Corlet Caen

Tél. 02 31 35 18 60 - N° 19454



EDITO

Avec l'arrivée du printemps et des premiers poulinages, l'éleveur se remet à rêver.

Il ne peut cependant s'empêcher d'examiner le contexte général dans lequel évoluera sa profession et il est bien obligé de constater que celui ne s'améliore pas vraiment, même si certains, dans leur secteur, ne ménagent pas leurs efforts.

Il rêve à ce que pourrait être l'organisation du cheval de sport dans son beau pays.

Il voit une Normandie Equestre regroupée au sein d'une structure fédérale solide, la FNSF, dotée de réels moyens tant humains que financiers, regroupant les meilleurs professionnels veillant sur l'un des meilleurs élevages du monde, lui apportant les meilleurs services et servant sa notoriété.

Il imagine ensuite une véritable interprofession, créée et désirée par tous, La Maison du Cheval de Sport Français, rassemblant l'élevage (ANSF, ANAA, l'ACA...), la SHF, La FFE, et un collège constitué des propriétaires et des autres animateurs de la filière.

Il peut alors penser que, dans ces conditions, les choses iraient plutôt mieux.

Mais, cet éleveur là, direz vous est un rêveur...

Et si du rêve à la réalité il n'y avait qu'une bonne dose de volonté et d'engagements individuels?

Pourquoi les normands, après le Conseil des chevaux de Basse Normandie décliné au niveau national, ou encore le Pôle de Compétitivité Equin, ne montreraient-ils pas, encore une fois, l'exemple ?

Le Conseil d'Administration FNSF

A noter dans vos agendas

- ▶ **20 mars** : Assemblée Générale de l'ANSF
- ▶ **22 mars** : Grand National CSO à St Mère l'Eglise
- ▶ **4 et 5 avril** : Concours régional de Printemps - 3 ans - St Lô
- ▶ **18 au 20 avril** : CSI ** - Auvers
- ▶ **8 au 11 mai** : Grand National de dressage - Auvers

AG FNSF & ADECNO

Le 8 février dernier, l'ADECNO et la FNSF tenaient leurs Assemblées Générales respectives à St Lô.

Après présentation de leurs bilans 2007, les deux associations sont revenues tour à tour sur leurs projets 2008 devant une centaine d'éleveurs attentifs.



Ainsi, la FNSF travaillera tout au long de l'année sur le développement:

- d'actions de communication (elle sera notamment présente sur le Salon des étalons, le NHS, les JSF, le Ride et Equita Lyon) ;
- d'actions commerciales (avec l'accueil de délégations, une étude sur les déboucheurs pour les chevaux d'élevage et des actions ciblées pour mieux pénétrer le marché anglais),
- des JSF.

2008 sera également l'année de lancement pour la Démarche Qualité.

Enfin, deux voyages d'études en Allemagne et aux Pays Bas seront proposés aux adhérents en fin d'année.

De son côté, l'ADECNO a repris la saison des concours d'élevage le 5 mars. Si les traditionnels stages cavaliers sont maintenant organisés par l'AEC, l'association travaille actuellement sur un programme de formation pour les éleveurs. Enfin, l'association continuera sa politique d'amélioration des ventes d'hiver.

L'après midi, après une enrichissante présentation du professeur Denoix sur la morphologie du cheval de sport, les Dr Ciantar, Pitel et Marcillaud Pitel revinrent sur l'épizootie d'artérite 2007 et la mise en place du RESPE alors que M Chauvin concluait la journée en présentant les nouveaux projets de l'ANSF.

Site internet FNSF

La FNSF a maintenant son propre site internet : www.fnsf.fr

Vous pourrez y trouver toutes les dernières actualités de la Fédération et de ses associations, des informations sur la démarche Qualité, le calendrier des manifestations ou encore les résultats de concours...

Fonctionnel et pratique, ce site vous permettra de faire paraître des annonces de chevaux à vendre (pour une période de 2 mois renouvelable 1 fois).

D'ici quelques semaines, vous pourrez également y faire vos inscriptions en ligne pour les diverses manifestations de la Fédération (concours, ventes, voyages...).

Enfin, outil commercial, le site insistera dans sa version anglaise sur nos possibilités d'organiser sur demande des rassemblements de chevaux sélectionnés ou des visites d'élevages.

Commerce UK

C'est maintenant avec une fréquence régulière (environ tous les deux mois) que le client anglais de l'ANSF, M John Whinnet, revient chercher des chevaux en Normandie. Il recherche des chevaux de CSO ou de complet, de 4 à 8 ans, hongre ou femelle, avec du chic, une bonne locomotion et surtout un bon niveau de dressage pour une fourchette de prix allant de 5 à 10 000 €. Prévenu toujours peu de temps avant sa visite, nous ne pouvons en informer tous les adhérents par courrier et seul internet nous permet de faire circuler rapidement l'information.

Si vous n'êtes pas équipés d'informatique mais disposez de tels chevaux dans vos écuries, n'hésitez pas à contacter la FNSF. Nous vous inscrirons dans nos fichiers et vous recontacterons par téléphone lors de sa prochaine visite prévue fin avril, début mai.

Résultats

2007 :	31 chevaux vendus
	prix moyen : 7 008 €
Janvier 08 :	6 chevaux vendus
	prix moyen : 7 583 €
Mars 08 :	5 chevaux vendus
	prix moyen 6 600 €
Montant total :	295 750 €
Prix moyen :	7 041 €
Prix maximum :	10 000 €
Prix minimum :	4 000 €

Le RESPE



Tirant les conclusions de la crise AVE 2007, vétérinaires et socio-professionnels ont décidé de réactiver le RESPE, réseau d'épidémiologie et de surveillance des maladies équinaires.

Avec des statuts remaniés, une reconnaissance par l'Etat comme organisme à vocation sanitaire et une équipe technique de 3 salariés basée en Normandie, cette association réunira désormais les vétérinaires et les associations de socio professionnels et sera en charge :

- d'assurer une veille sanitaire sur les maladies équinaires contagieuses ou à forte pertes économiques,
- de développer un réseau de compétences pour une collecte d'informations épidémiologiques et un bon retour vers les professionnels,
- d'assurer une gestion des crises sanitaires organisée, rapide et réactive.

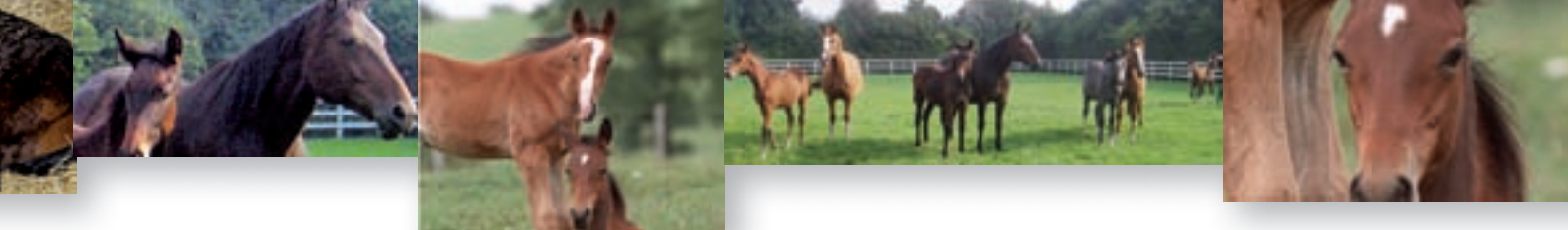
La FNSF adhèrera à ce réseau dès 2008.

Modifications 2008 du Stud Book SF



Plusieurs modifications ont été apportées en ce début d'année au règlement du Stud-book SF. En voici les principales :

- 1) Si les livres A et B sont actuellement maintenus, ils devraient disparaître dès 2009 pour une appellation SF unique mais un stud-book un deux tomes.
- 2) Tout CS ou OC pourra demander l'inscription au stud-book à titre initial moyennant paiement d'une redevance à l'ANSF.
- 3) Sur demande du propriétaire, les poulinières d'origines étrangères pourront être labellisée « facteur de SF » après examen par une commission de juges.
- 4) L'approbation des étalons ne pourra plus se faire de manière systématique (sur BLUP ou suite à une approbation dans un autre stud-book) mais se fera après examen par la commission d'approbation.
- 5) Toute approbation sera provisoire pour une durée de 7 ans.



7) Les approbations à 2 et 3 ans en fonction de notes minimum sont supprimées. Un pourcentage de finalistes sera désormais approuvé chaque année (% fixé par la commission du stud-book : 10 à 20% des 2 ans, 25 à 30% des 3 ans). Les approuvés à 2 ans devront participer au concours à 3 ans.

D'autres mesures fixent également les conditions d'approbations d'étalons accidentés, d'étalons issus de la course ou d'étalons étrangers.

Plus d'informations sur www.sellefrancais.fr

Dates du NHS



En complément du calendrier d'élevage qui vous a été envoyé en début d'année, voici les dates du NHS :

- 13 août..... Journée Anglo-Arabe
- 14 août..... Conc. régional SF des 2 ans femelles
Chpt de Normandie des mâles SF de 2 ans
- 15 août..... Conc. régional SF des foals
- 16 août..... Conc. Elite des femelles SF de 3 ans
- 17 août..... Foire aux foals

Label des écuries de compétition



Lancé fin 2007 par Cheval Qualité France (pour le compte de la FFE), le Label Ecurie de Compétition a désormais son site internet :

www.ecurie-competition.com

Vous y trouverez tous les informations concernant cette démarche : objectifs, cahier des charges, grille d'auto-évaluation, bulletin d'adhésion... N'hésitez pas à vous connecter!

Ayez le réflexe Equi-ressources



Equi-ressources vous informe et vous conseille sur l'ensemble des données relatives aux domaines de l'emploi, des métiers, des formations et des stages dans notre filière.

« ANPE du cheval », cette structure centralise les offres et les demandes et facilite les mises en relations. Déjà 100 contrats ont été signés par son intermédiaire courant 2007.

N'hésitez pas à les contacter lors de vos prochains recrutements.

Contact : Equi ressources - Tél : 02 33 39 58 57
www.equiressources.fr

Transport

Depuis le 5 janvier 2007, un règlement européen (CE n°1/2005) renforce et harmonise dans tous les Etats de l'UE les obligations liées au transport des animaux.

Ce règlement s'applique notamment pour tous les déplacements de chevaux réalisés au sein de l'UE, sur plus de 65 km et dans le cadre d'une activité économique (en vue de commerce ou par un exploitant agricole). En sont exclus les transports pour la compétition ou ceux à destination d'un cabinet vétérinaire.

Ce règlement impose :

1) l'obtention d'autorisations administratives auprès de la DSV :

- autorisation du transporteur,
- agrément du véhicule pour tout voyage de longue durée,
- certificat d'aptitude professionnel pour le transport d'animaux vivants (CAPTAV*).

*Urgent !

Depuis le 5 janvier 2008, le CAPTAV est obligatoire pour tout transport de chevaux sur plus de 65 km dans le cadre d'une activité économique.

Il peut s'obtenir :

- par justification d'un diplôme agricole (CAPA, BEPA, BPH... liste en cours d'extension),
- par formation en centre agréé,
- par reconnaissance d'une expérience professionnelle de plus de 5 ans.

Cette dernière possibilité disparaîtra cet été suite à la prochaine modification du code rural. Pour en bénéficier, dépêchez vous donc contacter la DSV !!

2) des préconisations techniques pour le transport :

- Pas de transport de chevaux malades, blessés ou sous sédatif (sauf vers cabinet véto).
- Disposer à bord des autorisations administratives nécessaires et d'un document mentionnant l'origine des animaux et leur propriétaire, le lieu, la date et l'heure de départ, le lieu de destination prévu et la durée escomptée du voyage prévu.

■ Disposer du véhicule permettant d'éviter les blessures (plancher antidérapant qui réduit au minimum les fuites d'urine ou de fèces, espace suffisant (1,75m²/cheval adulte, 1,2 à 2,4 m² pour les 0-24 mois), litière adéquate pour les poulains de moins de 4 mois, hauteur suffisante (plus de 75 cm au dessus du garrot de l'animal le plus grand), pente des rampes ≤ à 20°.



■ Disposer d'un véhicule permettant de protéger les animaux contre les intempéries et les températures extrêmes et de maintenir la qualité et de la quantité d'air.

■ Disposer d'un véhicule permettant le nettoyage et la désinfection.

Enfin, les équidés non débouffés, c'est-à-dire « qui ne peuvent être attachés ou menés par le licol sans entraîner excitation, douleurs ou souffrances évitables » ne doivent pas être transportés par groupe de plus de 4 et ne doivent pas effectuer de voyage de longue durée (>8 h). Les équidés débouffés doivent porter un licol pendant le transport s'ils ont plus de 8 mois.

Face à ces exigences réglementaires, la CRCI en partenariat avec les HN, les Conseils des Chevaux de Haute Normandie, de Basse-Normandie et de Nord-Picardie, organise **une matinée d'échanges et d'information avec la Commission Européenne**, le mardi 1^{er} avril, de 8h30 à 12h, à la CRCI de Basse Normandie. N'hésitez pas à venir y poser vos questions.

Inscriptions : Isabelle RENOUF CRCI

Tél. 02.31.54.40.39

isabelle.renouf@basse-normandie.cci.fr







Rectificatif

Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé la victoire aux Championnat National 2007 des 3 ans de Quool de Bois Margot sans annoncer le bon propriétaire. Ce cheval n'appartient en effet plus au haras du Bois Margot qui l'a fait naître mais au GFE.



Les coups de pouces qui font du bien...

En ce début d'année, petit rappel des aides qui peuvent vous être utiles pour mener à bien vos projets 2008.

INTITULE DE L'AIDE	ELIGIBILITE	PROJET & MONTANT	CONTACT
Modernisation des exploitations sur le territoire du PAPA0	<p>Eleveurs, entraîneurs et centre équestres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ situés sur le territoire du Pays d'Argentan Pays d'Auge, inscrits à la MSA, ■ exerçant leur activité à titre principal. 	<p>Projet éligibles : Création de clôtures en bois, installation de fumières, création ou rénovation de boxes, de marcheurs, de manèges, de carrières, acquisition de barres de contention et de systèmes de vidéo surveillance.</p> <p>Aide : 20% du projet HT dans la limite de 15 000 €.</p>	 <p>PAPA0 Maison des Entreprises et des territoires 12 route de Sees- BP 38 61 202 Argentan cedex Tél : 02 33 36 85 83 www.papao.fr</p>
Aménagement d'un boxe de poulinage	<p>Eleveurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ du Calvados, ■ ayant fait saillir 3 à 5 juments en 2007 ou 2008 (critère actuellement en discussion), ■ tirant 50% des revenus du foyer fiscal de l'activité agricole. 	<p>Projets éligibles : Construction d'un boxe de larges dimensions et /ou investissement en tapis, ceinture ou vidéo surveillance...</p> <p>Aide : 20% du cout HT du projet dans la limite de 1 000 €.</p>	 <p>Conseil Général du Calvados Dir. de l'environnement et de l'espace rural 23, 25 bld Bertrand - BP 12 14 035 Caen cedex Tél : 02 31 57 14 64</p>
Soutien aux investissements herbagers	<p>Eleveurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ du Calvados, ■ affiliés AMEXA, ■ tirant 50% des revenus du foyer fiscal de l'activité agricole. 	<p>Projets éligibles : Stabilisation de l'accès aux parcelles, aménagement de points d'abreuvement, création de clôtures et d'abris de plein air.</p> <p>Aide : 40 % du projet HT dans la limite de 5 000 € et avec un seuil minimum de 4 000 € par exploitation.</p>	 <p>Conseil Général du Calvados Dir. de l'environnement et de l'espace rural 23, 25 bld Bertrand - BP 12 14 035 Caen cedex Tel : 02 31 57 14 64</p>
Plan de modernisation des bâtiments d'élevage	<p>Eleveurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ de l'Orne, ■ affiliés AMEXA , ■ tirant 50% des revenus du foyer fiscal de l'activité agricole. 	<p>Projets éligibles : Construction ou rénovation de boxes, barn, stabulations et fumières (hors zones vulnérables).</p> <p>Aide : 10 % du projet HT dans la limite de 90 000 € et avec un seuil minimum de 15 000 € par exploitation.</p>	 <p>DDAF de l'Orne Cité Administrative Place Bonnet 61 013 Alençon cedex Tel : 02 33 32 50 47</p>
Aménagement des sols équestres	<p>Professionnels bas normands de la filière équine.</p>	<p>Projets éligibles : Aménagement de marcheurs, de sols de carrières, de manège, de rond d'Avrincourt ou de rond de longe.</p> <p>Aide : 10 % du projet HT dans la limite de 10 000 €.</p>	 <p>Conseil Régional de BN Direction de l'Agriculture Abbayes aux Dames Place R. Mathilde- BP 523 14 035 Caen cedex Tel : 02 31 06 98 98</p>
Aide aux investissements productifs pour les agriculteurs récemment installés	<p>Eleveurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Bas Normands, ■ de moins de 40 ans, ■ installé depuis moins de 5 ans (avec ou non les DJA), ■ ayant une exploitation viable économiquement, ■ ayant une formation minimum de niveau V ou de niveau VI avec 3 ans de pratique professionnelle ou de 5 ans de pratique professionnelle sans condition de diplôme. 	<p>Projets éligibles: Investissements dans du matériel et /ou des bâtiments à usage agricole.</p> <p>Aide : 40% du montant HT dans la limite de 2 000 €.</p>	 <p>Conseil Régional de BN Direction de l'Agriculture Abbayes aux Dames Place R. Mathilde- BP 523 14 035 Caen cedex Tel : 02 31 06 98 98</p>